

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS

RÉVISION 11
14.07.2025
REPLACE 19.02.2024

1/8

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

1.1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

FORME: cristaux hygroscopiques blancs, poudre ou sous forme solide (pastilles ou tablettes)
DÉNOMINATION: chlorure de sodium (NaCl) / sel
No.CAS: 7647-14-5
UFI : --

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

CATEGORIE D'UTILISATION PRINCIPALE: alimentation, agriculture, cosmétiques, aliments pour animaux, adoucisseurs d'eau, produits antidérapants, déneigement, différentes applications techniques et industrielles

FONCTIONNEMENT: aromatisant, régénération, conservateur, additif dans des procédés techniques, dégivrant et déneigeant

1.2.2. Formes d'utilisation déconseillées

pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZOUTMAN NV/SA • Schaapbruggestraat 50 • B-8800 ROESELARE (BELGIUM)
T +32 51 26 87 26 • F +32 51 24 73 73 • info@zoutman.com

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Téléphone :112

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE (EG1272/2008)

ÉTIQUETAGE CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION (EG) NR1272/2008 [CLP]:

Cette substance ne répond pas aux critères de classification conformément au Règlement No 1272/2008 /EG

2.2. GHS-ÉCRITURE DE LABELS

ÉTIQUETAGE CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION (EG) NR1272/2008 [CLP]:

Cette substance n'est pas classée dangereuse selon la législation européenne.

Étiquetage: pas nécessaire

Mot d'avertissement: pas nécessaire

2.3. AUTRES DANGERS

Aucun connu

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS

RÉVISION 11
14.07.2025
REPLACE 19.02.2024

2/8

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCE

NOM: chlorure de sodium (NaCl)
CAS N°: 7647-14-5
EINECS N°: 231-598-3
N° ENREGISTREMENT REACH: tous les produits ZOUTMAN sont composés de chlorure de sodium, un minéral naturel • produits exemptés de l'obligation d'enregistrement dans le cadre de REACH
0 À 200 PPM: ferrocyanure de sodium (= E535) comme agent anti-agglomérant en fonction de l'usage spécifique

3.2. MÉLANGE

ce mélange ne contient pas de substances devant être signalées conformément à l'Annexe II, section 3.2

4. PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

PREMIERS SECOURS GÉNÉRALITÉS: ne jamais rien administrer par la bouche chez une personne inconsciente • en cas de malaise consulter un médecin (lui montrer cette étiquette si possible)
PREMIERS SECOURS EN CAS D'INHALATION: assurer un apport d'air frais • consulter un médecin si nécessaire
PREMIERS SECOURS APRES CONTACT CUTANÉ: rincer abondamment à l'eau • consulter un médecin si nécessaire
PREMIERS SECOURS APRES CONTACT OCULAIRE: tout d'abord rincer longuement à l'eau (enlever les lentilles de contact, si faisable aisément), ensuite, consulter un médecin
PREMIERS SECOURS APRÈS INGESTION: en cas d'ingestion en grande quantité: consulter un médecin en cas de malaise
Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

SYMPTOMES / LÉSIONS: sous conditions d'utilisation normales, n'est pas supposé causer des risques graves

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

pas d'informations complémentaires disponibles

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS: mousse • poudre sèche • dioxyde de carbone • eau pulvérisée • sable
MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS: ne pas utiliser un jet d'eau puissant

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

en cas d'incendie le produit peut dégager des vapeurs nuisibles • chlorure d'hydrogène, oxydes de sodium

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

INSTRUCTIONS D'EXTINCTION: refroidir les fûts exposés en pulvérisant de l'eau ou par nébulisation • être extrêmement prudent pour combattre un incendie chimique • éviter que l'eau d'extinction (usée) ne se retrouve dans l'environnement

PROTECTION LORS DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

ne pas accéder à la zone soumise à l'incendie sans équipement de sécurité adapté, y compris une protection respiratoire

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS

RÉVISION 11
14.07.2025
REPLACE 19.02.2024

3/8

5.4. CONSEILS AUX POMPIERS

pas de données disponibles

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

6.1.1. Pour le personnel autre que le personnel d'intervention

PROCÉDURES D'URGENCE: faire évacuer le personnel superflu

6.1.2. Pour les secouristes

MOYENS DE PROTECTION: éviter la formation de poussières • éviter l'inhalation de vapeurs / brouillards / gaz
• pour la protection individuelle, voir paragraphe 8 • équiper le personnel de nettoyage d'une protection adaptée

PROCÉDURES D'URGENCE: ventiler l'espace

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

éviter le rejet de grandes quantités de produit dans les égouts ou les cours d'eau publics • dans le cas contraire informer les autorités

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

MÉTHODES DE NETTOYAGE: balayer le produit renversé ou le ramasser à la pelle et le collecter dans des fûts à déchets refermables résistants à la corrosion • limiter la formation de poussières • tenir séparé d'autres matériaux

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

voir rubrique 8: LIMITES D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

voir rubrique 13: INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

se laver les mains et autres parties exposées au savon doux et à l'eau avant de manger, boire, fumer ou quitter le travail • assurer une bonne ventilation dans l'espace de traitement afin d'éviter la formation de vapeurs

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

CONDITIONS DE STOCKAGE: maintenir les fûts fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés • stocker exclusivement dans l'emballage d'origine à un endroit frais, bien ventilé • les zones de stockage et silos doivent satisfaire aux prescriptions locales

MESURES SPÉCIFIQUES: matériaux d'emballage non appropriés: acier et fer blanc

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS

RÉVISION 11
14.07.2025
REPLACE 19.02.2024

4/8

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE: appliquer l'hygiène industrielle générale

PROTECTION DES MAINS: pas nécessaire

PROTECTION DES YEUX: porter des lunettes anti-poussière en cas de formation de poussières

PROTECTION RESPIRATOIRE: en cas de poussière: utiliser un masque type P2 • assurer une ventilation adéquate

AUTRES INFORMATIONS: ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation • brosser les vêtements souillés par le produit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

ÉTAT PHYSIQUE: solide

COULEUR: blanc

ODEUR: inodore

SEUIL OLFACTIF: pas de données disponibles

POINT DE FUSION ET POINT

DE CONGÉLATION: 801 °C

TEMPÉRATURE D'ÉBULLITION: 1413 °C

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ): non inflammable

Limites supérieures et

INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ OU

D'EXPLOSIBILITÉ pas de données disponibles

POINT D'ÉCLAIR: pas de données disponibles

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: pas de données disponibles

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: pas de données disponibles

pH: 5-8 (à 50 g/l H₂O / 20 °C)

VISCOSITÉ, CINÉMATIQUE: pas de données disponibles

VISCOSITÉ, DYNAMIQUE: pas de données disponibles

SOLUBILITÉ: 360 g/l (20 °C)

PRESSION DE VAPEUR: pas de données disponibles

DENSITÉ DE VAPEUR RELATIVE À 20 °C: pas de données disponibles

VITESSE D'ÉVAPORATION RELATIVE (acétate de butyle =1): pas de données disponibles

DENSITÉ RELATIVE: pas de données disponibles

SEUILS D'EXPLOSION: pas de données disponibles

PROPRIÉTÉS OXYDANTES : Non disponible.

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES

Taille médiane des particules : 1-5mm.

9.2. AUTRES INFORMATIONS

pas d'informations complémentaires disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

pas de données disponibles

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS

RÉVISION 11
14.07.2025
REMPLACE 19.02.2024

5/8

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

stable sous les conditions de stockage recommandées

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

pas de données disponibles

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

une exposition abondante à l'humidité atmosphérique peut provoquer une agglomération

10.5. MATIÈRES CHIMIQUEMENT INCOMPATIBLES

éviter les poussières comme les acides forts et oxydants • corrosif pour les métaux

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

CONTACT AVEC LES ACIDES FORTS: acide chlorhydrique HCl

CONTACT AVEC LES OXYDANTS: gaz chloré Cl₂

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGÜE: LD 50 aigu (rat, oral): 3.000 mg/kg

CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU: légèrement irritant

LÉSION OCULAIRE GRAVE / IRRITATION DE L'OEIL: légèrement irritant

SENSIBILISATION DES VOIES RESPIRATOIRES / DE LA PEAU: légèrement irritant

MUTAGÉNITÉ DANS LES ORGANES GÉNITAUX: pas classifié • sur base des données disponibles, le produit ne satisfait pas aux critères de classification

CANCÉRIGÉNITÉ: pas classifié • sur base des données disponibles, le produit ne satisfait pas aux critères de classification

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: pas classifié • sur base des données disponibles, le produit ne satisfait pas aux critères de classification

TOXICITÉ POUR L'ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE (exposition unique): pas classifié • sur base des données disponibles, le produit ne satisfait pas aux critères de classification

TOXICITÉ POUR L'ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE (exposition répétée): pas classifié • sur base des données disponibles, le produit ne satisfait pas aux critères de classification

DANGER EN CAS D'INHALATION: légèrement irritant

EFFETS NÉFASTES POTENTIELS SUR LA SANTÉ HUMAINE ET SYMPTOMES POSSIBLES:

sur base des données disponibles, le produit ne satisfait pas aux critères de classification

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

le produit est biodégradable

12.3. BIOACCUMULATION

non constatée

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

pas d'informations complémentaires disponibles

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS

RÉVISION 11
14.07.2025
REPLACE 19.02.2024

6/8
6/8

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN

pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. AUTRES EFFETS NÉFASTES

pas d'informations complémentaires disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits ZOUTMAN doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

conformément aux exigences ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. NUMÉRO ONU

non classifié comme étant dangereux selon la législation sur le transport

14.2. DÉNOMINATION DE CHARGEMENT CORRECTE CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS MODÈLES DE L'ONU

ADR/RID: produit non-dangereux

IMDG: produit non-dangereux

IATA: produit non-dangereux

14.3. CLASSE(S) DE DANGER EN MATIÈRE DE TRANSPORT

pas applicable

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

pas applicable

14.5. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

POLLUTION MARINE: non

AUTRES INFORMATIONS: pas d'informations complémentaires disponibles

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR

14.6.1. Transport par voie routière

pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport par voie maritime

pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport par voie aérienne

pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET CODE IBC

pas applicable

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS

RÉVISION 10
19.02.2024
REPLACE 22/06/2021

7/8

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION D'HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE

15.1.1. Prescriptions de l'UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Sodium chlorure n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Liste candidate REACH (SVHC)

Sodium chlorure n'est pas sur la liste Candidate REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Sodium chlorure n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Sodium chlorure n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Le chlorure de sodium n'est pas soumis au RÈGLEMENT (UE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (CE) 273/2004 du Parlement européen et du Conseil du 11 février 2004 sur la fabrication et la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes

15.1.2. Prescriptions nationales

France

Maladies professionnelles	
code	Description
RG 78	Affections provoquées par le chlorure de sodium dans les mines de sel et leurs dépendances

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK)	:	WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 2; N° ID 270).
Arrêté concernant les incidents majeurs (12.BImSchV)	:	Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

CHLORURE DE SODIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2020/878

FDS
RÉVISION 11
14.07.2025
REPLACE 19.02.2024

8/8
8/8

Pays-Bas

- SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée
- SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : La substance n'est pas listée
- giftige stoffen – Borstvoeding
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : La substance n'est pas listée
- giftige stoffen – Vruchtbaarheid
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : La substance n'est pas listée
- giftige stoffen – Ontwikkeling

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

pas d'évaluation de la sécurité chimique réalisée

16. AUTRES INFORMATIONS

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

les présentes informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit en vue de l'application des aspects liés à la santé, la sécurité et l'environnement • elles ne peuvent par conséquent pas être considérées comme une garantie pour une quelconque caractéristique spécifique du produit